

## **L'UIMM Bourgogne signe une convention avec l'Apec Bourgogne-Franche-Comté pour favoriser l'emploi des cadres dans l'industrie**

Dijon, le 5 juillet 2023 –

**L'UIMM Bourgogne a signé une convention avec l'Apec Bourgogne-Franche-Comté pour favoriser l'emploi des cadres et accompagner les entreprises industrielles dans leur recrutement.**

### **Un contexte de recrutement tendu**

Dans une Région où pas moins d'un tiers des cadres travaillent dans l'industrie, l'UIMM Bourgogne et l'Apec Bourgogne-Franche-Comté ont à cœur d'accompagner au mieux les entreprises dans leur recrutement, un pendant indispensable à leur développement.

La Bourgogne, composée en partie de zones rurales, souffre dans certains bassins d'emploi, d'un manque d'attractivité. Cette convention vise à trouver des solutions concrètes pour attirer les cadres dans ces zones parfois délaissées.

### **Une convention opérationnelle**

Une feuille de route opérationnelle a été annexée à la convention, avec de premières actions prévues pour la rentrée de septembre.

Hervé Reynier, Délégué régional de l'Apec Bourgogne-Franche-Comté, ainsi que les délégués généraux des UIMM de Côte-d'Or, Nièvre, Saône-et-Loire et Yonne, ont souhaité mettre en place un système facilitateur pour la mise en place d'actions concrètes sur tout le territoire. C'est pourquoi un correspondant a été désigné dans chaque département.

Le renforcement des liens entre l'UIMM et l'Apec Bourgogne-Franche-Comté se traduira donc par des actions concrètes sur le terrain, et par différents webinaires proposés aux industriels.

La convention a été signée par Christian Clémencelle, Président du CPR de l'Apec BFC et Emmanuel Boudet, Président de l'UIMM Bourgogne, en présence de Véronique Guillon, Déléguée Générale de l'UIMM Côte-d'Or, Isabelle Laugurette, Secrétaire Générale de l'UIMM Saône-et-Loire et Claude Vaucouloux, Délégué Général de l'UIMM Yonne et Nièvre.



*A gauche, Emmanuel Boudet, Président de l'UIMM Bourgogne et à droite, Christian Clémencelle, Président du CPR de l'Apec Bourgogne-Franche-Comté*

## **A propos de l'Apec**

L'Apec, Association pour l'emploi des cadres, se mobilise pour aider les cadres et les jeunes diplômé.e.s de l'enseignement supérieur à partir de Bac+3, en particulier les publics les plus fragiles face à l'emploi. En tant qu'opérateur du Conseil en évolution professionnelle (CEP), l'Apec permet à ses clients, quelle que soit leur situation face à l'emploi, de s'informer, réfléchir, se projeter et agir pour leur projet professionnel. En 2022, près de 100 000 cadres ont bénéficié du CEP avec l'Apec. Dans un contexte de difficultés de recrutement, l'Apec aide les entreprises, notamment les TPE-PME, à trouver les compétences cadres dont elles ont besoin. Son observatoire analyse et anticipe les évolutions et grandes tendances du marché de l'emploi cadre. L'Association combine une présence territoriale de proximité avec un jobboard : [apec.fr](http://apec.fr) (plus de 2 millions d'offres d'emplois cadres publiées en 2022 et 300 000 profils de cadres en recherche d'opportunités). L'Apec et ses 1000 collaborateurs et collaboratrices, est présente, avec plus d'une cinquantaine de centres, en France métropolitaine et en Outre-mer : Martinique, Guadeloupe, Guyane, La Réunion et Mayotte. En Bourgogne-Franche-Comté, l'Apec accompagne plus de 4000 cadres et jeunes diplômé.e.s tout au long de leur parcours professionnel et près de 1000 entreprises dans leurs recrutements et la gestion de leurs problématiques RH.

En savoir plus : [corporate.apec.fr](http://corporate.apec.fr)

### **Contacts presse**

#### **Apec Bourgogne-Franche-Comté**

Anne-Sophie COLLINET

Assistante de direction

[Anne-sophie.collinet@apec.fr](mailto:Anne-sophie.collinet@apec.fr)

03 80 54 17 69

<https://www.linkedin.com/company/apec-bfc/>

#### **Apec**

Mendrika Lozat

Responsable médias

[mendrika.lozat@apec.fr](mailto:mendrika.lozat@apec.fr)

+ 33 6 74 94 76 24

Twitter : @ApecInfoPresse

## **A propos de l'UIMM Bourgogne**

L'UIMM, La Fabrique de l'Avenir, représentante des entreprises industrielles.

L'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie (UIMM) est le Syndicat patronal de la Métallurgie, devenu, en 2017, l'UIMM la Fabrique de l'avenir – <https://uimm.lafabriquedelavenir.fr>

Cette nouvelle identité porte une conviction forte : l'Industrie joue un rôle clé dans l'économie et permet de conjuguer compétitivité des entreprises et emploi.

L'UIMM Bourgogne est la représentation régionale de l'Union des Industries et des Métiers de la Métallurgie en Bourgogne. Elle regroupe quatre Chambres Syndicales Territoriales : UIMM Côte d'Or, UIMM Nièvre, UIMM Saône et Loire et UIMM Yonne.

L'UIMM Bourgogne est une organisation professionnelle dont la vocation est de contribuer à créer, dans le champ du social, un environnement favorable à la compétitivité des industries technologiques, par la mobilisation de son réseau, de ses services et de ses ressources.

L'UIMM Bourgogne représente plus de 1 300 entreprises de la métallurgie, soit environ 40 000 salariés.